

Pays de la Loire-Burundi : Un nouvel accord de coopération signé

Région Pays de la Loire, 13-04-11 Trois ans après la mise en œuvre de la coopération entre le Burundi et les Pays de la Loire, la mission régionale avait pour objet de faire le point sur plus de 40 projets dans de nombreux domaines pour lesquels la coopération régionale est partenaire. « Notre philosophie d'action au Burundi est très claire : nous agissons pour les Burundais et sur des actions qu'ils ont eux-mêmes déterminées, en aucun cas nous ne voulons nous substituer aux autorités et aux acteurs locaux », précise Jacques Auxiette. Un nouvel accord cadre a été signé avec les autorités burundaises pour la période 2011-2014. À l'issue de cette mission plusieurs perspectives apparaissent : des échanges entre les élus régionaux, les acteurs ligériens (CHU de Nantes, Gynécologie sans Frontière, chambre d'agriculture, Crajep....) et les acteurs burundais : valoriser et accompagner le développement du Burundi : sur l'aide aux formations des élus locaux, la mise en œuvre du cadastre, initier un classement au patrimoine mondial de tout ou partie du lac Tanganyika ; continuer à fédérer et créer de nouvelles synergies avec toutes les institutions, les associations, les ONG pour accompagner des projets d'envergure tels que la rénovation du CHU de Bujumbura. favoriser une plus grande intégration d'acteurs ligériens dans des projets burundais tels que le CROS et le comité handisports pour permettre la participation des sportifs burundais aux JO de Londres, du STAPS et du CRAJEP sur la formation des encadrants des activités socio-sportives, des instituts de formation de la Croix Rouge dans la formation des infirmières, des sages femmes ; Coopération avec le Burundi : le communiqué de presse